



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

artisans

Question écrite n° 91510

Texte de la question

M. Philippe Plisson attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur le mécontentement des retraités de l'artisanat (FENARA) qui estiment que leur situation ne s'améliore pas au regard de leur pension de retraite et de leur couverture santé. En effet leurs pensions ont été revalorisées de 0,1 % (inflation 2015) au mois d'octobre 2015, mais l'alignement sur l'évolution des prix ne suffit pas à préserver leur pouvoir d'achat puisque par ailleurs différentes mesures fiscales récentes sont venues réduire leurs pensions à savoir : fin de la demi-part des veuves, fiscalisation des majorations de retraites pour charge de famille, instauration de la CASA de 0,3 % et hausse de la TVA. D'autre part, les mesures en projet concernant l'accès des retraités à des complémentaires de santé de qualité à moindre coût, ne conviennent pas à la FENARA. Elle demande un renforcement de la solidarité et de la mutualisation des risques entre les actifs et les retraités afin de bénéficier d'un socle minimal de garanties de qualité qui prendrait en charge en totalité les dépassements d'honoraires, les frais d'optique et d'audition ainsi que les soins et prothèses dentaires. Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui indiquer comment elle entend répondre aux préoccupations des retraités de l'artisanat.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Plisson](#)

Circonscription : Gironde (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91510

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9482